

10 Faits divers & Justice

Mort suspecte à Mandji

Jeskin Ndefo décède au cours d'une bagarre



Photo : DR

Plusieurs morts suspectes à Mandji au cours de ces dernières années.



Photo : DR

La mairie a décidé de fermer ce bar - qui constitue la scène du crime - pour les nécessités d'enquête.

J.K.

Mandji/Gabon

EMPOISONNEMENT, overdose ou fusil nocturne ? La gendarmerie nationale, en charge de l'enquête, n'exclut aucune hypothèse à ce stade pour élucider le décès de Jeskin Ndefo, survenu dans des conditions pour le moins suspectes. Il y a quelques jours, ce compatriote, âgé de 29 ans, a trouvé la mort au cours d'une bagarre généralisée dans un débit de boisson de Mandji, chef-lieu du département de Ndoulou, dans la province de la Ngounié. C'est que, le jour du drame, Jeskin Ndefo, en attente d'un emploi à la société Olam où il vient de déposer un dossier d'embauche, se trouve en compagnie de ses amis pour se défouler dans les bars du quartier Château. La boisson locale, notamment le vin de canne, constitue le "goût" de la première tournée. Puis, atterissent sur la table bières, vins de brasserie et autres liqueurs.

Il n'en faut pas plus pour que les esprits commencent à s'échauffer. C'est alors qu'une discussion sur un sujet apparemment banal dégénère, tout à coup, en bagarre. Des personnes étrangères au groupe interviennent et réussissent à ramener à la raison les protagonistes, qui cessent donc les hostilités.

Mais alors que le calme est revenu, Jeskin Ndefo est comme pris subitement d'un malaise, et s'écroule. Ce qui attire, bien évidemment, l'attention de tout le monde. Informée de la situation, sa mère arrive quelque temps à près sur place. Elle trouve son fils, très mal en point, allongé par terre. Aidée de volontaires, elle ramène son fils à la maison.

Selon plusieurs témoignages, Jeskin Ndefo, à ce moment-là, crie qu'il ne se sent pas bien, qu'il est fatigué. Malgré l'eau qu'on lui

verse sur le corps, il continue de se plaindre des douleurs, à l'origine mal connue de ceux qui sont là présents. Par la suite, il se met à vomir. Plus étonnant encore, une épaisse mousse accompagne les vomissements. Au même moment, il se met à faire la diarrhée, avant de rendre finalement l'âme.

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE • Une tante de la victime, Yvonne Oxie, ajoute que la famille a constaté la présence du sang dans les oreilles et les narines du défunt. Ce qui, selon elle, ferait penser à un empoisonnement.

Saisie, la brigade de gendarmerie de Mandji, commandée par l'adjudant-chef major Pierre Diaba, a ouvert une enquête afin de faire toute la lumière sur cette affaire. C'est dans ce cadre que quatre personnes ayant partagé le verre avec la victime le jour de son décès, ont été interpellées. D'autres arrestations pourraient intervenir tout au long de l'évolution de l'enquête, précise une source proche du dossier.

De même, à titre conservatoire, le maire de la commune de Mandji, Jacar Mougoula, a décidé de fermer, jusqu'à nouvel ordre, le bar "Chez Ousmane", la scène du crime.

Faute de moyens pour procéder à une autopsie, la victime a été mise en terre. Ce drame survient à la suite de plusieurs autres, toujours dans des conditions similaires. En effet, tour à tour, le maréchal de logis chef Patrick, affectueusement appelé Debout-Debout, Maxime Koumba, un professeur stagiaire d'EPS au lycée Théodore Kwaou, le jeune Gaël Mboki et une dame de 38 ans sont morts dans des conditions tout aussi suspectes. Chaque fois, l'hypothèse d'un empoisonnement a été évoquée, mais malheureusement jamais prouvée, aucune autopsie n'ayant été pratiquée sur les victimes.

REPUBLIQUE GABONAISE

 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

 PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE
 (PRODECE)

Avis d'Appel d'Offres National

No de Prêt : 8582 GA

Numéro de référence : AON 02/FRN/2017/UCP-PRODECE du 13/11/2017

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ETAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ETAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.

2. Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) par le présent Appel d'Offres, invite les soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises de soumettre des offres fermées pour la fourniture des équipements informatiques répartis en quatre (04) lots distincts comprenant :

- Lot n° 1 : dix (10) ordinateurs portables, vingt-quatre (24) ordinateurs fixes et seize (16) disques durs externes ;
- Lot n° 2 : vingt-quatre (24) onduleurs et vingt-quatre (24) prises para-surtenseurs ;
- Lot n° 3 : douze (12) Licences Antivirus et trente-quatre (34) pack Microsoft office,
- Lot n° 4 : huit (08) imprimantes multifonctions (individuelles), quatre (04) Copieurs- imprimantes numériques couleur et quatre vidéo projecteurs.

Les fournisseurs peuvent soumissionner sur plusieurs lots simultanés. Chaque lot fera l'objet d'un marché unique.

3. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID » édition janvier 2011, version révisée en juillet 2014 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'Unité de Coordination (UCP) sis au quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur) ; ou par téléphone au n° +

241.06.06.07.25/+241 03.00.56.61 aux jours ouvrables et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique : ucp.prodecegabon@gmail.com ; bmouiri@gmail.com.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
- Expérience en prestations similaires les trois (03) dernières années.
 - Autorisation du fabricant ;
 - Disponibilité des consommables ;
 - Disponibilité du service après-vente et du personnel clé pour la maintenance des équipements ;
 - Garantie des équipements ;
 - Disposer d'une preuve de liquidités ou de facilité de crédit (attestation bancaire).

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre le paiement d'une somme de Cinquante mille (50 000) Francs CFA en espèces, non remboursable.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse de l'Unité de Coordination (UCP) PRODECE ci-dessous au plus tard le **13 décembre 2017 à 12 heures 30 minutes**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le **13 décembre 2017 à 13 heures 30 minutes**, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaiteront à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (chèque certifié ou garantie bancaire) de cinq cent mille (500 000) F CFA pour le lot n° 1 ; de cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot n° 2 ; de cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot n° 3 et de trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot n° 4.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
 Unité de Coordination (UCP) du PRODECE,
 B.P. : 1269 Libreville – Gabon,
 Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur)
 Tél. + 241.06.06.07.25/+241 03.00.56.61
 email : ucp.prodecegabon@gmail.com ; bmouiri@gmail.com.